

BIOGRAPHIE DE ABOU ZEÏD ABDERRAHMANE:



Abou Zeïd Abderrahman ben Mohammed ben Abdallah ben El-Imam (1)

Ce docte, illustre et éminent imam, ce libre interprète de la loi divine, et son frère Abou Mouça Iça, sont connus sous le nom de fils de l'imam. Ils naquirent (lisez : ils habitèrent) à Tlemcen. Ibn Ferhoun a mentionné dans son livre intitulé : Ed-Dibadj (le brocart), ces deux sommités scientifiques, ces deux célèbres et illustres savants, ces deux hafidhs. Voici ce qu'il en dit : « Abou Zeïd, le docteur des Malékites à Tlemcen, le savant incomparable, est l'aîné des deux frères connus sous le nom de Fils de l'imam Et-Tenessy (originaire de Ténès) El-Breschky (natif de la ville de Breschk) (2). Son frère et lui furent, dans le Maghrib, les personnages les plus éminents de leur époque ; ils étaient attachés à la personne du sultan mérinide Abou'l Hacèn (3). Beaucoup d'hommes de grand mérite sont sortis de leur école. Ils composèrent des

ouvrages utiles et possédaient des connaissances précieuses. C'est en l'année 743 (inc. 6 juin 1342) qu'Abou Zéïd mourut (4) le cheikh et imam El-Maqqary, qui avait été leur disciple, rapporte ce qui suit : « Les deux fils de l'imam, étant encore tout jeunes, quittèrent Tlemcen (lisez Breschk), leur patrie, et se rendirent à Tunis. Ils suivirent, dans cette ville, les leçons d'Abou Djemâa, d'Ibn El-Qattan (5), d'El Baterny (6) et d'autres docteurs de cette époque ; ils purent même profiter de celles d'El Mordjany (7), l'un des savants de la fin du VIIe siècle, ils se rendirent à Tlemcen auprès du prince des musulmans (Youçof ben Yaboub), alors occupé au siège de cette ville , c'était Abou'l Hacèn Ali ben Yakhlef Et-Tenessy qui exerçait en ce temps-là les fonctions de jurisconsulte à la cour de ce prince. De là, nos légistes partirent pour l'orient, vers l'année 720 (inc. 12 février 1320) Arrivés dans ces contrées, ils eurent l'occasion de voir et d'entendre Aladdin El-Qonaouy dont on disait qu'il n'avait pas son égal. Ils rencontrèrent aussi Djelal-ed-Din El Qazaouiny, l'auteur du Telkhis, et ils entendirent (Batr) El-Hidjazy expliquer El-Bokhary » El-Maggary. ajoute : « J'ai entendu moi-même expliquer cet auteur par les deux fils de l'Imam. Ils disputèrent, à cette occasion, avec Taqy-ed-Din Ibn Taïmya (8), mais ils finirent par triompher de lui et ce fut là une des causes de

l'infortune de celui-ci. Ce docteur avait des opinions détestables touchant la tradition de la divine descente, qu'il expliquait matériellement et à la lettre, en (lisant : « Voyez, comme je descends moi-même. »

Je ferai remarquer, dit Ahrned Baba, que ces paroles « Voyez, comme je descends moi-même » ont été rapportées par Ibn Batouta dans son voyage (9). Cet auteur raconte, en effet, qu'il assista un jour à une prédication d'Ibn Taïmya qui était monté en chaire ; que celui-ci, venant à mentionner la tradition relative à la divine descente, dit : « Voyez, comme je descends moi-même », et qu'en prononçant ces mots il descendit une des marches de la chaire. Dieu nous préserve de soutenir une pareille opinion ! Il y en a qui affirment qu'Ibn Taïmya n'a pas prononcé ces paroles; au surplus, Dieu sait le mieux ce qu'il en est.

El-Maqqary dit: « Abou Zéïd et son frère Abou Mouça Iça, s'étant fait une grande réputation de savoir dans tout l'Orient, finirent par laisser de côté l'autorité des chefs de sectes dans l'interprétation de la loi, pour ne plus décider que d'après leur propre sentiment. Lorsque je me fus installé à Jérusalem, mon rang dans la science ne tarda pas à être connu, et il s'éleva, entre moi et certains docteurs de cette cité, une dispute à la suite de laquelle un de mes compatriotes du Maghrib vint me trouver et me dit : « Sache que tu jouis d'une grande autorité auprès des habitants de cette ville et que tous reconnaissent ton haut mérite. Je sais, de mon côté, que tu as été le disciple des deux fils de l'Imam ; si donc on vient à t'interroger, attribue-leur ton savoir et dis : « J'ai entendu leurs leçons et c'est d'eux que je tiens tout ce que je sais. » Garde-toi bien de paraître t'éloigner de leurs opinions, car tu baisserais dans l'estime de ces gens qui te regardent comme le lieutenant de les mitres et l'héritier de leur science, et croient que nul ne leur est supérieur.» El-Maqqary ajoute : Abou 'Zéïd était du nombre des savants qui craignent Dieu. Il m'a été raconté, par le Prince des Croyants Abou Ivan El-Motaouakkil al'Allah, que feu son père, le Prince des Croyants Abou'l-Ilacèn, ayant, dans un moment de gêne, invité ses sujets à l'aider de leurs deniers, Abou Zeid lui dit : « Cela ne peut vous être permis qu'après que VOLIS aurez, à l'exemple d'Ali fils d'Abou Talib, balayé vous-même la salle du Trésor public, et que vous y aurez fait une prière de deux rekâa. » El-Maqqary dit encore ; « Ces paroles du docteur Ibn Abou Zéïd (El-Qaïrouany), au sujet de certain hadith : « Lorsque l'imam a fait le salut final de la prière, que le fidèle ne reste pas à sa place, mais qu'il se retire », étaient ainsi commentées par Abou Zéïd: « c'est-à-dire qu'il ne doit rester à sa place que juste le temps nécessaire aux autres fidèles qui sont derrière lui pour faire le salut final de la prière, afin que personne ne passe devant eux. » Cette décision eut un grand retentissement, car cette question et celle relative au fidèle attardé qui entre dans la mosquée se ressemblent sous le rapport des preuves sur lesquelles ou les appuie (10). C'est là, dit El-Maqqary, un trait d'esprit admirable. Puis il ajoute : « J'assistai un jour à une conférence faite en présence du sultan Abou Tachefin Abderrahman ben Mouça Ou y lisait, sous

la direction d'Abou Zéïd Abderrahman, fils de l'Imam, cette tradition rapportée par Moslirn: « Remémorez ceci à vos morts: Allah seul est Dieu. » Le docteur Abou Ishaq ben El-Hakim (11) Es Salaouy demanda : « Celui à qui on remémore la profession de foi, est-ce un mourant. dans l'acception propre de ce mot ou un mort dans le sens métaphorique? Et quelle peut bien être la raison pour laquelle on a préféré dire : vos morts plutôt que vos mourants ' A mon avis, le mot doit, en principe, être entendu dans le sens propre, c'est-à-dire dans le sens de mourant. » A celle question Abou Zéïd fit une réponse peu satisfaisante. Or, comme j'avais étudié sous la direction du professeur (Abou Zéïd) une partie du Tengih (Emondage) (12), je fis à mon tour cette remarque : « El-Qarafy, dis-je, prétend que les paroles du hadith doivent être entendues dans le sens propre (vos mourants) quand il s'agit du temps présent, et dans le sens figuré quand il s'agit du temps futur; pour le temps passé, on n'est pas d'accord sur leur véritable sens, c'est-à-dire quand celui auquel on attribue la qualité de mort est positivement tel. Cependant, comme ici le sens attribué au mot mort n'est pas précis, mais qu'il est comme en suspens et indécis, il est de consentement universel qu'il faut l'entendre dans son sens propre (mourant). D'après cette explication, ajoutai-je, il est impossible de prendre le mot en question dans le sens métaphorique, et de dire : « On prétend que la chose est discutable », car je répondrai avec El-Qarafy : « C'est ainsi que, du consentement universel, le mot doit être entendu, et le consentement universel est un des quatre postulata qu'il ne faut jamais demander de prouver à celui qui les invoque. A ce propos, je ferai observer qu'El-Qarafy a eu grand tort de chercher à prouver par des arguments l'autorité du consentement universel, dans le passage de son livre (et-Tenqih) où il traite ce sujet je blâme aussi El-Lakhmy et autres docteurs qui se sont évertués à démontrer l'obligation d'être en état de pureté dans la prière, et autres choses semblables ; je dirai même que l'acte de ces derniers est encore plus détestable, car les choses qu'ils ont voulu prouver sont de celles qui, en religion, se conçoivent sans qu'il soit nécessaire de raisonner (13). Mais je reviens à la question et je dis: « En admettant qu'il n'y ait pas consentement universel à ce sujet, je pourrais toutefois raisonner ainsi : Dans la tradition dont il s'agit, on veut désigner, par le mot morts, ceux qui portent les signes qui ordinairement précèdent' la mort ; car si l'on remémorait la profession de foi à un malade avant l'apparition de ces signes, cela le jetterait dans la consternation ; voilà donc ce qui nous indique le moment où il faut prononcer la formule: Allah seul est Dieu, et qui fixe en même temps le sens du hadith, qui est par conséquent : Remémorez la profession de foi à ceux que vous jugerez être sur le point de mourir. Autre raisonnement : Si on a préféré le mot meiyt (mort) au mot mohtadhar, c'est parce que ce dernier mot n'a pas de signification précise. Ne voyez-vous pas qu'on n'est point d'accord sur son véritable sens? Les uns prétendent, en effet, qu'il signifie : celui à qui les anges se présentent, mais il n'est pas douteux que ce mot, ainsi compris, exprime un état qui, ne sautant pas aux yeux, a besoin, pour être reconnu, d'un indice certain; tandis que le qualificatif meiyt (mort) est clair et indique d'une manière précise cet état ; c'est d'ailleurs ce que j'ai dit plus haut. Les

autres affirment, au contraire, que le mot mohtahiar désigne celui à qui la mort se présente; or, la mort n'est pas une chose qui se fait reconnaître par elle-même : on la reconnaît par des signes. Je conclus donc que, puisqu'il est nécessaire de tenir compte de ces signes, il faut que la dénomination à employer indique clairement la chose à laquelle correspondent ces signes. Ce qui précède est rapporté par Liçan-ed-Din El Khatib Es-Selmany (14) dans son livre intitulé : El-/hala, à l'article : vie d'el.Maggary

El Maggary a rapporté, outre celles que nous venons de citer, plusieurs autres remarques utiles faites par les deux fils de l'Imam, qu'il serait trop long de consigner ici.

Ibn Khaldoun dit dans sa grande histoire (15) : « Les fils de l'Imam étaient deux frères qui habitaient Breschk, localité dépendant de la ville de Tlemcen. L'aîné se nommait Abou Zéïd, et, le cadet, Abou Mouça. Leur père (Mohammed) exerçait à Breschk les fonctions d'imam. Il fut accusé par Ibn Hammad (Zirem)(16), qui, à cette époque, avait usurpé le commandement de la ville, de garder en dépôt une somme d'argent qui appartenait à l'un de ses ennemis. Ce dépôt ayant été réclamé par l'usurpateur, l'imam refusa de s'en dessaisir et fut mis à mort. Ses deux enfants se rendirent à Tunis vers la fin du VI^e siècle de l'hégire. C'est dans cette ville qu'ils apprirent les premiers éléments de la science, sous la direction des disciples d'Ibn Zéïtoun (17), et qu'ils étudièrent le droit à l'école des compagnons d'Abou Abdallah ben Choaiïb Ed-Doukaly (18). Après cela, étant retournés dans le Maghrib, munis d'une ample moisson de connaissances, ils fixèrent leur séjour dans la ville d'Alger, où ils répandirent la science, n'ayant pu rentrer à Breschk, leur patrie, qui gémissait encore sous le joug de l'usurpateur. D'un autre côté, le sultan Abou Yaçoub (Youçof ben Yaquoub), sultan du Maghrib Extrême, était occupé à faire le long siège de Tlemcen, et ses troupes s'étaient emparées de la plupart des provinces qui dépendaient de cette ville. Les deux frères se retirèrent alors à Miliana. Là, ayant obtenu, les bonnes grâces de Mendil El-Kinany (19), ils furent admis à la cour de ce seigneur qui les chargea de l'éducation de son fils. C'est sur ces entrefaites que périt Youçof ben Yaquoub, sultan du Maghrib, l'an 705 de l'hégire (lire. 21 juillet 1305). Il eut pour successeur son petit-fils Abou Thabit (20), ce qui ne s'accomplit qu'après de graves événements. Le nouveau sultan, ayant fait la paix avec le roi de Tlemcen, reprit le chemin du Maghrib, emmenant avec lui Mendil El-Kinany et les deux frères, fils de l'Imam. Mendil El-Kinany recommanda ces deux derniers à Abou Hammou (21), en faisant de leurs personnes le plus grand éloge. Abou Hammou ayant été fort satisfait d'eux, leur fit bâtir à Tlemcen le collège (qui porte leur nom) (22). Ils vécurent à la cour de ce prince en se guidant sur les règles et les traditions suivies par les hommes de science. Il en fut de même sous le règne de son fils, Abou Tachefin (23), jusqu'à l'époque où Tlemcen tomba au pouvoir d'Abou'l-Ilacèn le mérinide, l'an 737 (inc. 10 août 1336). Comme la renommée dont ils jouissaient leur avait assuré l'estime de tout le monde, Abou'l- Hacèn n'hésita point, aussitôt après son entrée dans la

ville, à les appeler auprès de lui ; il les admit dans son intimité, les combla de marques de considération, les éleva au-dessus des personnes de leur rang, et se fit même un honneur de les faire siéger à ses côtés dans son conseil. Après avoir assisté avec le sultan à la bataille de Tarifa (en 741 de l'hégire, 30 août 1310 de J.-C.) (24), les deux frères retournèrent dans leur pays (Tlemcen). Abou Zéïd étant décédé, Abou Mouça continua à jouir des honneurs qu'il devait à son nouveau maître. Lorsque, dans le courant de l'année 7-18 (inc. 13 avril 1347) (25), Abou'l-llacèn se mit en marche pour l'Ifriqiya, il se fit accompagner dans cette expédition par Abou Mouça, auquel il prodigua les marques du plus grand respect et de la plus grande vénération, en sorte que celui-ci avait un rang élevé et approchait de très près de la personne du sultan. Après la conquête de l'Ifriqiya, le sultan lui donna la permission de retourner dans son pays (Tlemcen). C'est là que, peu de temps après son retour, il mourut de la peste, l'an 749 (inc. 1^{er} avril 1318). Il reste encore de nos jours, à Tlemcen, des descendants de ces deux illustres personnages : ce sont des gens qui, de génération en génération et jusqu'à ce temps-ci, ont toujours joui du respect et de la considération de tout le monde.

»

Telle est, résumée, la notice biographique qu'Ibn Khaldoun a consacrée aux deux fils de l'Imam

Voici ce que j'ajoute, dit Ahmed Baba : « Parmi les ouvrages sortis de la plume d'Abou Zéïd, il convient de citer un grand commentaire sur le Précis de jurisprudence d'Ibn El-i-ladjib ; mais je ne sais s'il l'a achevé ou non. » J'ai donné ci-dessus la biographie de son fils Abou Salim ; on lira plus loin, sous la rubrique de la lettre mina, celle de son petit-fils Abou'l-Fadhl ben El Imam . Quant aux personnages qui lui doivent leur instruction, ils sont légion ; nous nous contenterons de citer les noms suivants : Ech-Cherif Et-Tlemcèny, l'imam El-Maqqary, Abou Othman El-Ogbany, le prédicateur Ibn Merzouq l'aïeul, Abou Abdallah El-Yahsoby (26), qui tous ont été des savants remarquables. Dans une note d'Abou'l-Abbés El Ouenchericy, nous lisons ce qui suit : « Quant à la famille de l'imam, ses deux membres les plus distingués sont les éminents et érudits professeurs, les savants, les muphtis et frères germains : le légiste très docte et, de l'aveu de tous les hommes impartiaux en Orient comme en Occident, l'un des plus grands savants du Maghrib, Abou Zéïd, et le docte, l'expert, le dernier en date des hommes de talent, celui qui avait orné son esprit des connaissances les plus variées, Abou Mouça, tous les deux fils de Mohammed Ibn El-Imam ; après eux viennent le cheikh Abou Salim Ibrahim, fils d'Abou Zéïd, et son cousin germain le pieux cheikh Abou Mohammed Abd-el-Hagq, fils d'Abou Mouça ; enfin, le très docte cheikh, le cadî, le grand voyageur Abou'l-Fadhl, fils du cheikh Abou Salim. A présent, il ne reste plus à Tlemcen, comme descendant de cette famille, que notre ami et élève, le bon et distingué étudiant Abou'l-Abbés Ahmed, fils d'Abou'l-Fadhl, fils d'Ibrahim, ci-dessus mentionné » (27).

Notes

1 Voyez sa biographie dans complément de l'Histoire des Beni Zeïyan, p.56 et suiv ; dans Neïl el-ibtihadj, p.139 ; dans Dibadj, p.161. Cf. Et-Tenessy, traduction de l'abbé Bargès, p.43, 44, 48, 49, et Tlemcen, ancienne capitale du royaume de ce nom, p.327 et suivantes. La biographie d'Abou Mouça Ibn El-Imam, frère d'Abou Zeïd, se trouve dans Neil el-ibtihadj, p.170

2 Breschk, plus connu aujourd'hui sous le nom de sidi Brahim El-Akhous, est une ancienne ville indigène aujourd'hui ruinée, dont les restes, mêlés à ceux de Gunugus, colonie romaine, se rencontrent sur la route de Ténès par le littoral, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Cherchell « A huit lieues du cap de Ténès, au fond d'une baie, sont les ruines de Bresk, autre station romaine, plus grande que Dah-moss. Les maures d'Andalousie sont les derniers qui l'aient habitée. Mais sa position entre les tribus de Goryrah, de Larhatt, de Beni-Ifrah et de quelques autres non moins turbulentes est cause que depuis quelques années cet endroit est absolument abandonné. Il occupe à peu près l'emplacement de Canuccis, de Ptolémée, et du Gunugi ou Gunugus, de Pline, et de l'itinéraire d'Antonin » (Dr Shaw, Voyage dans la régence d'Alger, p.266, 267 de la traduction française) « D'après le docteur Shaw, cette localité, qu'il place à neuf milles à l'ouest de Cherchell, occuperait l'emplacement de la station romaine appelée Kanoukhis par Ptolémée, Gunugus, par Pline (libr. V, cap. 2), et dans l'itinéraire. Cette opinion semble confirmée par la description que fait de cette ville Léon l'Africain : « Breschk, dit-il, est une cité édifiée par les Romains sur la mer méditerranée...on y voit encore plusieurs vestiges et apparences d'édifices et fabriques des Romains, desquelles ont été faites et dressées les murailles ». le géographe arabe Ibn Haukal, qui écrivait en 360 de l'hégire, nous donne sur cette localité les renseignements suivants :

« Breschk était entouré d'une muraille maintenant en ruines ; elle possède des eaux courantes et quelques bons puits. On y trouve beaucoup de fruits délicieux, des raisins et de beaux coings à queue, semblables à de petites courges. Les abeilles y abondent et on y recueille du miel tant dans les arbres que dans les ruches. Les richesses principales du peuple consistent en bétail, mais ils possèdent des champs où ils récoltent assez de froment pour la consommation. (Traduction de M. de Slane dans le journal asiatique, numéro de février 1842, p.184)

Edrissy, qui florissait à la cour du roi Roger II, vers le milieu de notre XIIe siècle, cite également cette ville qu'il place à 66 milles à l'est de Ténès. Voici ce qu'il en dit : « Breschk, petite ville bâtie sur une colline et entourée d'une muraille en terre, est voisine de la mer. Son territoire produit des fruits, beaucoup de blé et de l'orge »

Il paraît qu'aujourd'hui elle n'est plus habitée et que même il n'en reste plus de vestiges, car son nom ne figure sur aucune de nos cartes. Du temps de Léon l'Africain, elle contenait une population assez florissante, composée en grande

partie de maures espagnols qui étaient allés chercher un refuge sur les côtes d'Afrique. Voici de quelle manière il en parle : « la ville est habitée par des gens fort mécaniques, dont la plus grande partie s'adonne à faire des toiles, mais ils sont communément dextres et agiles comme lyons, et un chacun d'iceux a coutume de se peindre une croix noire sur la joue et une autre sur la main, c'est à savoir en la palme de la main, sous les doigts. Cette façon de faire est observée par les montagnards d'Alger et de Buggie » Après avoir marqué l'origine de cet usage qu'il fait remonter aux temps où le christianisme était professé par les habitants de l'Afrique, il ajoute : « Cette cité est fort abondante et même en figues, étant environnée de belles campagnes qui produisent quantité de lin et orge. Les habitants sont amis et confédérés avec les montagnards leurs voisins, le support et faveur desquels les maintint en liberté et franchise de toute imposition par l'espace de cent ans, jusqu'à ce que Barberousse Turc les molesta grandement. Il y en a plusieurs de ceux-ci qui ont coutume de transporter figues et lin par mer aux cités d'Alger, Buggie et Thunes, dont il leur en provient de grands profits » voyez Historiale description de l'Afrique, tierce partie du monde...escrite de notre temps par Jean Léon, African. Anvers, chez Jean Bellère, 1556 » (Abbé Bargès, complément de l'Histoire des Beni-Zeÿan, note 1, pages 56 et 57)
3 Le sultan mérinide Abou'l Hacem, fils d'Abou Said, régna d'octobre 1331 à juillet 1348

4 Ez-Zerkéchy (chronique des Almohades et des Hafcides, p.181 de la traduction de M. Fagnan) prétend qu'il mourut en 787 (inc.12 février 1385)

5 Le Neïl el ibtihadj donne : Ibn El-Attar ÇÈä ÇÇÚØÇÑ
6 Abou'l-Hacem Mohammed ben Ahmed El-Baterny (de Baterna tribu des environs de Tunis), naquit l'an 703 de l'hégire (inc.15 août 1303) et mourut à Tunis en 793 (inc. 9 décembre 1390

Voyez sa biographie dans Neil el-ibtihadj, p.280. Cf. Chronique des Almohades et des Hafcides, p. 3 et 183 de la traduction de M. Fagnan Il y a deux autres personnages qui portent aussi le nom ethnique d'El-Baterny : ce sont Abou Abdallah Mohammed ben Salim ben Hacem El-Baterny, mort en 848 de l'hégire, et Abou'l-Abbès Ahmed ben Mouça El-Ansary El-Baterny, mort en 710 (inc. 30 mai 1310

)

7 Le soufi Abou Mohammed El-Mordjany mourut à Tunis dans les premiers jours de Djoumada 1er 699 de l'hégire (ce mois a commencé le 24 janvier 1300) et fut inhumé dans cette ville au mont El-Djellae. Voyez sa biographie dans le Khamis, tome II, p.425 et dans Ez-Zerkéchy, p.43 du texte arabe et 76 de la traduction de M. Fagnan

On lit ce qui suit dans l'Histoire de l'Afrique septentrionale, par Mercier, tome II, p.237 et 238

« Sur ces entrefaites (octobre 1295), le sultan Abou Hafs tomba gravement

malade. Sentant sa fin approcher, il désigna comme successeur son fils Abdallah. Mais, ayant appris que ce choix était peu sympathique aux officiers de l'empire, il prit l'avis d'un certain Abou Mohammed El-Merdjany, saint personnage qui avait une grande influence dans la ville (Tunis). Ce marabout lui conseilla alors de nommer comme héritier présomptif un fils d'El-Ouathek (Mohammed Abou Acida) qui était né chez lui, et avait été élevé par ses soins Cf. Ibn Khaldoun, histoire des berbères, tome II, p.410 de la traduction 8 « Le cadî Ibn Téïmiyya (Taqi-Eddin Abou'l- 'Abbâs) naquit à Harrân en janvier 1263 de J-C ; il était le descendant d'un célèbre prédicateur connu sous le même surnom. Son père s'enfuit avec toute sa famille devant les mongols ; n'ayant pu se procurer de bêtes de somme, il chargea ses livres sur une voiture qu'il fut obligé d'abandonner pour se sauver, tellement la poursuite des ennemis était vive. Réfugié à Damas, le jeune Ibn Téïmiyya y étudia le droit hanbalite et, à la mort de son père, le remplaça comme professeur ; il n'avait pas vingt et un ans. Il jouit de la considération du sultan Mélik-Nacir, monté sur le trône en 1294 ; mais, il s'était fait beaucoup d'ennemis par sa libre polémique et la réponse qu'il donna à la question posée à Hama au sujet des attributs de Dieu souleva contre lui l'opinion, ce qui le fit destituer. Les persécutions ne s'arrêtèrent plus, bien que parfois on lui rendit sa place, par exemple, quand il fallut prêcher pour exciter le peuple à la guerre contre les Mongols. En 1305, il se rendit au Caire avec le cadî chaféite ; après une séance du conseil des juges et des grands, il fut interné dans les puits de la citadelle avec ses deux frères, et y resta enfermé pendant un an et demi. Ramené à Damas en chevaux de poste, il y resta en prison un temps égal, qu'il passa à édifier les prisonniers en matière de religion. On le fit revenir au Caire, et le sultan Béïbars le fit emprisonner dans la forteresse d'Alexandrie, où il ne resta que huit mois, le rétablissement sur le trône de Mélik-Nacîr lui ayant rendu la liberté. Au lieu de se venger de ses ennemis, il leur pardonna ; il fut nommé professeur à l'école fondée par ce sultan et resta son conseiller. Il profita du départ de l'armée pour la Syrie, l'accompagna, vint à Jérusalem et rentra à Damas après une absence de plus de sept ans. Il y reprit son enseignement et ses fonctions de juge ; mais la haine de ses ennemis, qui s'était réveillée, lui fit interdire tout emploi public en 1318 ; ayant refusé de se soumettre au décret, il fut emprisonné près de six mois après sa mise en liberté, il reprit son genre de vie, jusqu'au moment où la publication de son ouvrage sur la visite des tombeaux des prophètes et des saints le fit enfermer dans la citadelle ; on lui réserva une cellule isolée où il put se livrer à ses travaux littéraires ; il composa plusieurs volumes pour les questions qui lui avaient valu ses mésaventures, mais quand ses travaux vinrent à la connaissance du public, on lui enleva ses livres, son papier et son encre, ce qui fut le coup le plus sensible qui l'ut jamais frappé. Il tomba malade bientôt après et mourut au bout de vingt jours, en septembre 1328. Ses funérailles furent suivies par un concours de peuple extraordinaire. De ses nombreux ouvrages, la science européenne a surtout utilisé le Fetwa qu'il avait rendu contre les Noçairis ou Ansariés des montagnes de la Syrie, et qui a été étudié par E. Salisbury et Stanislas Guyard. Maracci s'est servi d'un de ses ouvrages

contre les chrétiens (Tekhjl ahl-el-Indjil) dans sa préface de la réfutation du Koran. Les bibliothèques d'Europe renferment quarante-cinq ouvrages sortis de la plume de cet esprit original

C'est dans l'enseignement hanbalite d'Ibn Téîmiyya et de ses élèves qu'Abd-el Wahhâb alla puiser le fanatisme Sunnite et la haine des innovations par lesquels se distingue la réforme de l'islamisme qui porte le nom de Wahhabitisme, ainsi que l'ont démonté MM. Snouck Hurgronje et Goldziher. Ce cadî était anthropomorphiste et tenait à l'interprétation littérale des passages du Koran où il est question de la personnalité divine. Dans le domaine juridique, il admettait les déductions logiques tirées par lui-même du corpus des traditions du prophète, et pratiquait le qiyas ou emploi de l'analogie. Le voyageur Ibn Batouta raconte qu'il jouissait à Damas d'une grande considération, qu'il discourait sur les diverses sciences, mais qu'il y avait dans son cerveau quelque chose de dérangé. Lorsqu'on le fit comparaître au Caire devant Mélik-Nacir, la seule réponse qu'il fit à la demande du grand cadî qui l'interrogeait sur les imputations portées contre lui fut celle-ci : « Il n'y a d'autre dieu que Dieu » (Cl. Huart, Littérature arabe, p.330 et suivantes).

9 Voyez voyages d'Ibn Batouta, traduction Défrémery-Sanguinetti, vol. I, p.216 et 217

10 Voyez précis de jurisprudence de sidi Khelil, p.21 du texte arabe et vol. I, p.219 de la traduction du Dr Perron

11 Le Neïl el-ibtihadj donne : Abou Ishaqn El-Hakem Èä ÇÇÍBã

12 Le titre complet est : Tenqih el-foçoul fi'l-oçoul, Emondage ou examen critique des sections dans les principes fondamentaux. (Voyez Hadji Khalifa, tome II. P.451, n°3,677)

Cet ouvrage a pour auteur Chihab-eddin Abou'l-Abbès Ahmed ben Idris El-Qarafy, qui mourut au Caire en 684 de l'hégire (inc. 9 mars 1285). Voyez sa biographie dans Dibadj, p.74
On lit dans la revue Africaine (année 1880, p.74)

« Des Sanhadjas sont sortis des jurisconsultes et des savants renommés, entre autres Chihab El-Qarafy, auteur de El-Forouq, Ed-Dakhira, El-Qaoua'id, El Mahsoul et Et-Tenqih. Cet érudit habitait le Caire ; il y mourut en l'année 684 »

13 Voyez Précis de jurisprudence musulmane, par Sidi Khélil, (tome I, p.511, note 7), traduction du Dr Perron

14 « Lisân-Eddin Abou-'Abdallah Mohammed Ibn El-Khatib appartenait à une famille syrienne émigrée en Espagne ; il naquit à Grenade en novembre 1313 de J-C ; les biens de son père, qui avaient été confisqués, lui furent rendus et

il devint l'ami du septième prince de la dynastie des Beni 'l-Ahmar de Grenade, Abou'l-Hadjdjadj Yoûçof, qui le chargea de diriger l'administration du royaume. Ce poste lui fut conservé par le successeur de ce prince, Mohammed V, et il l'accompagna en Afrique lorsqu'il dut fuir devant son frère Isma'ïl, en 1359

« Mohammed V revint d'Afrique trois ans plus tard, reprit Grenade et rétablit Ibn El-Khatib dans ses fonctions. Cependant, sur une accusation de trahison formulée par ses ennemis, il fut jeté en prison et exécuté bientôt après (1374). Son histoire des khalifes en Orient en Espagne et en Afrique a fourni à Casiri, dans sa bibliothèque hispano-arabe, un long extrait sur les sultans aghlabites et les khalifes fatimides qui ont régné en Afrique et en Sicile, réimprimé dans la collection de l'Histoire de Sicile, de Rosario Gregorio. Il s'est occupé de l'histoire de Grenade et a donné les annales de ses souverains jusqu'en 1363 ; il a écrit la biographie des hommes célèbres de cette capitale, y compris la sienne ; Casiri en a extrait la matière de deux cent quatre-vingts notices. Un récit de ses voyages donne la description des villes espagnoles, des savants qu'on y rencontre et des bibliothèques qu'on y fréquente » (Cl. Huart, Littérature arabe, p.341, 342) Voyez la biographie d'Ibn El-Khatib dans El-Maqqary (Nefh ettib, 1ere partie) ; Ibn Khaldoun (Histoire des Berberes, tome IV, p.390 de la traduction de Slane) ; Neïl el-ibtihadj, p.269 ; Djedhouat el-iqtibas, p.194 L'autobiographie d'Ibn El-Khatib a été publiée par Dozy (Loci de Abbad, tome II, p.156 ; III, 217)

Son Histoire de Grenade vient d'être publiée au Caire Dans la Revue africaine (34e année, 1890, p.259), se trouve un article de M. Fagnan, intitulé : une chronique inconnue d'Ibn el-Khatib », laquelle a pour titre

15 Histoire des berberes, trad. De Slane, tome III, p.386 et suiv
16 Voyez sur ce personnage Ibn Khaldoun, Histoire des berbères, tome III, p.385 et suiv. de la trad. De Slane ; ibid, tome III, p.412, et tome IV, p.223
17 Abou'l Qacim ben Abou Bekr ben Moçafir ben Abou Bekr Ben Ahmed El-Yamany Et-Tounecy, plus connu sous le nom d'Ibn Zeïtoun, fut cadî de la communauté à Tunis. Il avait passé de nombreuses années à Tunis et fut l'un des professeurs d'El-Ghabriny
Voyez sa biographie dans Neïl el-ibtihadj, où il est dit qu'il naquit en 666 de l'hégire (inc.22 septembre.1267) et qu'il mourut en 730 (inc.25 oct.1329) ; dans le Dibadj, p.102 où Ibn Ferhoun le fait naître en 621 (inc. 24 janv.1224) et mourir en 691 (inc. 24 déc.1291). El-Ghabriny, dans Eunouan ed-diraïa, prétend qu'il mourut en 691. Ez Zerkéchy, dans sa Chronique des Almohades et des Hafcides (p.75 de la trad. De M. Fagnan), dit qu'il mourut à Tunis, le 17 ramadhan 691.

18 Je crois que cet Abou Abdallah ben Cho'aïb ed-Doukaly est le même personnage qu'Abou Abdallah ben Cho'aïb el-Haskoury dont la biographie se

trouve à la page 225 du Neil el-ibtihadj

19 La petite royauté des Oulad-Mendil s'étendait au sud de Ténès jusqu'à Mazouna. Les Beni-Mendil ben Abderrahman sont de la race des Maghraoua. C'est Abderrahman, leur ancêtre, qui fonda Mazouna en 565 de l'hégire (inc.25 sept.1169). voyez Ibn Khaldoun, Histoire des berbères, trad. De Slane, tome III, p.310 et suivantes

20 Sultan mérinide qui régna du 14 mai 1307 à la fin juillet 1308

21 Sultan zianide qui régna d'avril 1308 à la fin juillet 1318

22 Voyez un article de M. Brosselard publié dans la Revue Africaine (IIIe année, numéro 15, février 1859, p.167)

23 Sultan zianide qui régna de fin juillet 1318 au 30 avril 1337

24 Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des berbères, tome IV, p.232 et suivantes de la traduction de Slane

25 Voyez Ibn Khaldoun, Histoire des berbères, tome VI, p.246 et suivantes de la traduction de Slane

26 Abou Abdallah Mohammed ben Hacem (ou hoceïn) ben Mohammed El-Yahsoby, plus connu sous le nom d'El-Barouny, était Tlemcénien. Il fit ses études à Fez et mourut à Tlemcen le 13 Chawal 734 (17 juin 1334). Voyez sa biographie dans Neil el-ibtihadj, p.228, et dans Dibadj, p.289

27 Cette notice biographique est extraite du Neil el-ibtihadj, p.139